

Réunion du Comité de quartier n° « 7 »**Date** : 15 juin 2018**Lieu** : Ferme d'Ennequin**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Vos référents de quartier :**

- **Référent titulaire** : Myriam DELMACHE
- **Référent titulaire** : Alain BEAUCHAMP
- **Référent suppléant** : Andrée ANSART
- **Référent suppléant** : Jean DUMONT

Vos élus de liaison :

- Brigitte MARTEL (BM)
- Claudine PIERQUIN (CP)

Intervenant(s) éventuel(s) : Armand FORNACIARI pour les questions de sécurité et citoyenneté (AF)**Nombre de personnes présentes** : 31**Heure de début** : 19h15**Heure de clôture** : 22h00**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Informations préalables sur la liane 5
2. Infos sur les dossiers en cours
Boulevard de la république non prolongé, le chemin de Flesquières peut-il être réhabilité ?
Stop de la résidence rue DELORY,
Gardien du Parc,
Eclairage du Boulevard,
Dealers de l'Epi de Soil,
Stationnement.
Comment éviter les nuisances liées au beau temps.
3. Questions diverses
Peut-on ajouter des bancs dans le parc ?
Peut-on ajouter l'indication de la rue de la Liberté à son entrée ?
Le parc va-t-il être agrandi.

*Début de la réunion***CONTENU DES ÉCHANGES**

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

1. Informations préalables sur la liane 5

(Information portée par Claudine PIERQUIN).

Des informations ont été apportées.

Début des travaux 18 juin 2018, durée approximative 17 mois (18 mois sur le document de la MEL, 22 lors de la présentation en mairie). Il se peut que les ouvriers travaillent la nuit, la circulation devrait être alternée.

Voie partagée : trottoirs, pistes cyclables, parkings, voie de bus.

Voir documents joints : *Info Réunion Publique.docx* et *Liane 5 sur loos.fr.docx*

Des questions d'ordre technique ont été posées sur l'enrobé, l'aménagement paysagé.

2. Informations sur les dossiers en cours

- Boulevard de la république non prolongé, le chemin de Flesquières peut-il être réhabilité ? même question pour le Chemin Vert.
Des dépôts ont été constatés. *En cas de dépôt sauvage faire une photo et l'envoyer à la Police Municipale qui se doit de faire un rapport, une enquête sera déclenchée, APRONET interviendra pour nettoyer. Si la personne est retrouvée, la facture lui sera envoyée. (AF)*
- Stop de la résidence rue DELORY.
Les gens qui sortent de la résidence se croient prioritaire, il y en a même qui prennent le sens interdit pour éviter d'aller jusqu'au feu, d'où le demande de caméra.
Un courrier a été adressé à la copropriété. L'emplacement des caméras ne peut être indiqué. (AF)
Il est possible pour la municipalité de réquisitionner une bande de terrain pour avoir la possibilité de mettre la signalisation adéquate.
- Gardien Du Parc
Pas d'avancement.
Le gardien aura-t-il le pouvoir de verbaliser ?
Non, il devra appeler la police. (AF)
- Eclairage du boulevard : des pylônes ont été démontés par ce que défectueux, dangereux.
L'étude est en cours, un renouvellement de l'éclairage sur la ville est prévu avec des leds
- Dealers de l'Epi de Soil.
Les habitants se plaignent des nuisances. La maison rue du Capitaine Michel est squattée par le trafic de drogue et l'incivilité des « consommateurs » jusque l'agressivité. La fréquentation augmente.
Lille est devenu le carrefour de l'Europe dans ce domaine. Le trafic de Lille-sud s'est déplacé sur LOOS. La municipalité travail avec différents services de l'état pour endiguer le problème. Elle a demandé une présence policière plus importante mais fait face à un blocage des élus lillois (le problème n'est plus sur leur ville). La réponse n'est pas satisfaisante, les élus font leur possible dans le groupe de travail. La municipalité à fait murer la maison rue du Capitaine Michel, c'est le maximum qu'elle puisse faire car elle est dans un domaine privé. Les agents d'APRONET sont ou seront formés pour ramasser les déchets. (AF)
Combien de personnes expulsées des « Biscottes » retrouve-t-on aux Oliveaux ?
L'ENRU, sans solutionner tous les problèmes apportera des solutions.
- Stationnement
Rue du Hameau d'Ennequin : la solution n'est pas donnée, on remarque qu'un panneau a été démonté mais que les arrêtés pris a une certaine époque ne sont pas valides. La rue est dangereuse en témoigne les nombreuses stries sur les ralentisseurs laissés par les dealers passés trop rapidement. Il est demandé aux résidents de faire une pétition afin d'effacer la signalisation au sol.
Boulevard de la république : la proposition est toujours d'actualité. Le non déplacement des pierres et jardinières lors des fêtes permettrait d'utiliser le trottoir côté pair. Lors des fêtes les véhicules se garent n'importe comment y compris à contre sens dans un sens unique sur un passage piéton.
En attente.
- Comment éviter les nuisances liées au beau temps ? (passage de quads, débordements de mariages, ..)
Cela révèle des incivilités. Les habitants ne peuvent rien faire ! Ils doivent appeler le 17, le rappeler ¼ d'heure plus tard pour que la demande soit prise en compte, puis la police municipale. Il faut deux

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

appels pour que les statistiques du 17 soient fiables : s'il n'y a pas de deuxième appel, c'est que le problème est solutionné. (AF)

Oui, mais la police ne vient pas ! Les réponses de la Police de Lomme sont foireuses.

La ville est équipée de caméras, d'autres seront installées prochainement. Les policiers municipaux seront bientôt équipés de caméras portables. Le déplacement de caméras n'est pas envisageable car il représente un gros budget. Les courses poursuites sont interdites. Des rapports de constatation sont transmis à la police nationale pour les non loossois. Les contraventions marchent même le dimanche. La Municipalité procède chaque année à l'embauche d'un agent de Police. (AF)

Que fait-on pour les motos et quads qui entrent dans la carrière ?

Malheureusement la carrière n'est pas sur le domaine public.

Le problème des rodéos est un problème de justice. La municipalité a fait des propositions, Madame le Maire a écrit à Monsieur le Président de la République suite à une rencontre à l'Élysée. Les motos se transmettent facilement (AF). Les motos récupérées devraient être détruites. Le danger actuel est que les habitants sont excédés et sont prêts à sortir la carabine à gros sel.

Pour les débordements lors de mariages, les « gros » véhicules sont souvent loués à l'étranger mais les services utilisent la vidéo-verbalisation. (AF)

3. Questions Diverses

- Peut-on ajouter des bancs dans le parc ?

C'est possible, c'est une question de budget. (BM)

- Peut-on ajouter l'indication de la rue de l'égalité à son entrée ?

La Plaque sera posée (BM)

- Le parc va-t-il être agrandi ?

C'est une mauvaise information peut-être due à la réalisation prévue d'un parking près du lycée Duhamel. (BM)

4. Questions posées lors de la rencontre et réflexions des participants

- Les toilettes du parc sont fermées, *mais ouvertes en certaines circonstances privées : Pourquoi ? A suivre : tout le monde n'a pas fait le même constat mais des personnes font leurs besoins derrière les buissons.*

- Quand vont débiter les travaux de la LINO ?

Fin 2018, début 2019 par la zone près du CHR.

- Ralentisseurs à l'Epi de Soil.

La demande a été prise en compte, la MEL a donné son accord. (AF) A suivre.

- Piste cyclable sur le boulevard.

Relancer la proposition.

- Travaux rue Paul Doumer. Ceux-ci occasionnent des bouchons sur les rues de sortie du CHR.

Les travaux devraient se terminer fin juillet (BM).

- Rue du Chevalier de la Barre. Elle n'est pas équipée de trottoir après la ferme et est donc dangereuse pour les piétons.

Il faudrait réaliser un marquage de chaussée et zone piéton.

- Rue de la Basse Marlière. Beaucoup de personnes prennent la rue à contre-sens en quittant le parking et se moquent des remarques des résidents.

Il faudrait mettre des panneaux sens interdit au bord et peut être faire un marquage au sol du sens de circulation. A l'inverse des résidents à côté de la maison de retraite font un contre sens pour éviter de faire le tour.

- Incivilités

Les techniciens de la ville sont en première ligne.

Que faire contre les dépôts sauvages à l'Epi de Soil ?

- LIDL

3 arbres ont été abattus, 2 été prévus ! Des personnes trouvent étrange que l'on autorise l'abattage d'arbre alors que l'on leur refuse !

La société LIDL s'est engagée à réaliser un aménagement paysagé (CP).

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

Une autre anomalie a été constatée : Il y a bien une indication pour les piétons les invitant à prendre le trottoir d'en face, par ce que le trottoir est bloqué pour les travaux, mais la société qui réalise les travaux n'a pas matérialisé ce passage.

- Epi de Soil et commerces

Il n'y a actuellement pas de commerce à cet endroit. Une épicerie de proximité serait la bienvenue.

Une étude à réaliser (CP)

Monsieur FORNACIARI indique qu'il est possible de lui adresser des mails : afornaciari@ville-loos.fr

Le numéro de la Police Nationale est le 03.20.07.53.54

Clôture de la réunion